

*Dans le cadre de la recherche n° 94a et b/01 subventionnée par le Ministère de l'éducation...
Etude du caractère professionnalisant des dispositifs de formation
dans l'enseignement supérieur*

Dispositif n° 15

Un cours de PHILOSOPHIE pour les futurs assistants sociaux

Assistants sociaux – Acquisition de ressources déclaratives

Auteur du dispositif : *D. Caudron*

Auteur de la description : *J. Foucart*

Etablissement : *H.E. Charleroi Europe – I.S.C.*

Abstract :

L'originalité du dispositif décrit se situe dans le fait que celui-ci illustre une progression et une continuité mises en place entre différents cours centrés sur la philosophie à destination des étudiants des différents niveaux de la formation d'assistants sociaux.

Il faut savoir que ces différents cours sont attribués à un même professeur, avec l'avantage d'une cohérence d'ensemble et l'évitement de redondances inutiles.

Le but poursuivi est d'inscrire la philosophie dans un projet de travail social et non de former des philosophes, c'est pourquoi, un lien étroit et systématique avec les problèmes ou les expériences le plus souvent liées à l'apprentissage sur le terrain professionnel est entretenu et exploité par le professeur auteur du dispositif.

D COMME DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le dispositif est composé de 4 cours de philosophie : philosophie générale, philosophie morale, philosophie sociale et philosophie du travail social. Ces cours sont distribués comme suit :

| | | |
|-------------------------------|------------------------|-----------|
| Philosophie générale | 1 ^{re} année | 30 heures |
| Philosophie morale | 1 ^{re} année | 45 heures |
| Philosophie sociale | 2 ^{ème} année | 30 heures |
| Philosophie du travail social | 3 ^{ème} année | 15 heures |

Le cours de philosophie du travail social est un cours obligatoire. Il faut préciser qu'exception faite d'un cours de déontologie (15h) et d'un cours d'économie (15h), l'ensemble des cours de troisième année sont des cours à option.

Les finalités du dispositif

Prioritairement sont travaillés au travers de ce dispositif, les attitudes et l'esprit critique. Plus précisément, l'objectif du formateur est d'amener les étudiants à dégager derrière des problèmes techniques des choix de société, des conceptions de l'homme. La technique n'est pas neutre. Elle traduit des enjeux économiques, politiques, sociaux, des conceptions de l'homme, de la société. Derrière l'aspect technique d'une problématique professionnelle se profilent des enjeux éthiques, politiques... De même une politique sociale particulière implique des valeurs, des choix sociétaux. Quelles sont les valeurs promues par le travailleur social au travers de son activité professionnelle ?

Une conception du travail social

Un cours de philosophie, comme nombre d'autres cours n'est pas neutre. Par ailleurs, la visée du formateur suppose une explicitation de celle-ci. Quelle conception du travail social et plus globalement de l'homme sous tend la cohérence de ce dispositif ? Une perspective humaniste est l'option structurante. Concrètement, le travailleur social se doit non seulement d'apporter des réponses à des problèmes techniques, concrets, ponctuels, cela est essentiel, mais il doit aussi être acteur de changement social. Une telle vision n'est pas sans poser une question décisive : quel changement social ? En vue de quelle finalité ? Une finalité humaniste... mais qu'entend-on par ce thème ? Sans pour autant se réfugier dans une forme d'opérationnalisme, on ne peut se contenter d'une incertitude conceptuelle. Le professeur oppose l'humanisme à toute approche technicienne fondée sur des présupposés structuralistes. L'homme, dans ses différentes dimensions, usager et travailleur social, est la finalité de la pratique du travail social. Les valeurs, les projets, qu'ils soient individuels et/ou collectifs, qu'ils s'inscrivent dans la sphère politique, économique ou culturelle, doivent être produits par un individu responsable.. Ils ne peuvent être définis par une instance extérieure. Ils doivent donner lieu à

une appropriation critique et constructive. De toute évidence, dans cette optique, le travailleur social ne peut être réduit ou se réduire à n'être qu'une courroie de transmission, un intermédiaire se définissant par un espace d'intervention techniquement neutre.

L'auteur du dispositif

Le professeur est licencié agrégé en philosophie. Il est titulaire de l'ensemble du dispositif, ce qui, - ainsi qu'il le souligne - présente des avantages et des inconvénients. L'avantage majeur réside dans la construction d'une cohérence d'ensemble et permet d'éviter les redondances inutiles. Par contre, un seul point de vue est présenté. Le professeur est également titulaire de cours de français, formation humaine, questions d'actualité et de religion dans l'enseignement secondaire professionnel. Il est également engagé dans le mouvement syndical et dans le secteur associatif. Il est important de relever ces aspects de la vie sociale et professionnelle de ce philosophe. Ils montrent, en effet, une implication sociale et une expérience sociale proche de celles de nombre de travailleurs sociaux. Sans doute, faut-il établir une correspondance entre ces propriétés et les propriétés dominantes de ce dispositif professionnel.

Le contexte

Nous présenterons les contextes de la 1^{re}, 2^{ème} et 3^{ème} année.

A. La formation en première année

Objectifs

Les objectifs et le programme s'articulent autour de trois axes :

Au niveau d'un savoir

- Acquérir une formation générale et une culture sociale dans les différentes disciplines qui constituent le champ des sciences humaines ainsi que les prérequis scientifiques sur lesquels va progressivement s'étayer la pratique.
- Commencer à identifier l'activité professionnelle à partir d'une approche de son évolution et plus particulièrement au travers des rôles nécessaires qui lui sont... et seront dévolus.
- Découvrir et s'interroger sur les principes fondamentaux auxquels doit satisfaire toute communication qui se veut professionnelle.

Au niveau d'un savoir-faire

Développer un ensemble de qualités intellectuelles et d'aptitudes :

- l'observation,
- l'analyse et la synthèse,

- la mémorisation et la structuration des données,
- la prise de distance critique,
- l'expression écrite et orale.

Au niveau d'un savoir-être

Découvrir ses propres aptitudes au travail social et les confronter aux exigences intellectuelles et morales, personnelles et relationnelles que vont requérir les études et plus tard l'exercice de la profession.

Programme

M)

Volume horaire année Coefficientⁱ

| | | |
|---|----------------|-----|
| Actualités sociales | 30 | 1 |
| Démographie | 15 | 0,5 |
| Droit privé | 45 | 1,5 |
| Droit public | 30 | 1 |
| Economie politique | 45 | 1,5 |
| Histoire | 30 | 1 |
| Introduction au droit | 15 | 0,5 |
| Philosophie générale | 30 | 1 |
| Philosophie morale | 45 | 1,5 |
| Psychologie | 45 | 1,5 |
| Sciences médico-sociales | 45 | 1,5 |
| Sociologie | 45 | 1,5 |
| Informatique | 30 | 1 |
| Méthodologie fondamentale | 60 | 2 |
| Protection sociale | 45 | 1,5 |
| Recherche fondamentale | 30 | 1 |
| Statistiques | 30 | 1 |
| Activités d'intégration professionnelle | 180 (20 jours) | 4,5 |

B. La formation en deuxième année

Objectifs

Les objectifs et le programme qui en résulte s'articulent autour de trois axes :

Au niveau d'un savoir

Approfondissement des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession dans les différents domaines abordés en première année.

Au niveau d'un savoir-faire

- Appropriation d'une identité professionnelle par la maîtrise progressive du processus méthodologique qui la réalise.
- Développement de la capacité de questionnement mais aussi de penser de façon disciplinée et donc de recourir à des opérations d'analyse, de synthèse.

Au niveau d'un savoir-être

Développement de la conscience de soi, incluant la capacité de comprendre et maîtriser ses sentiments pour établir et maintenir une relation professionnelle.

Programme

| | Volume horaire année | Coefficient |
|---|----------------------|-------------|
| Economie | 30 | 1 |
| Psychopathologie | 45 | 1,5 |
| Psychologie sociale | 45 | 1,5 |
| Philosophie sociale | 30 | 1 |
| Sciences juridiques | | |
| Droit pénal | 15 | 0,5 |
| Protection & aide à la jeun | 15 | 0,5 |
| Législation du travail | 15 | 0,5 |
| Sécurité sociale | 45 | 1,5 |
| Sociologie | | |
| De la famille | 15 | 0,5 |
| Du développement | 15 | 0,5 |
| Q.S. de psychosociologie | 30 | 1 |
| Méthodologie du travail social individuel | 30 | 1 |
| Entretien et anamnèse | 45 | 1,5 |
| Méthodologie du travail social de groupe et communautaire | 45 | 1,5 |
| Méthodologie de la recherche fondamentale | 45 | 1,5 |
| Stage et supervisions, séminaires | 330 | 8,25 |

C. La formation en 3^{ème} année**Les objectifs**

La troisième année constitue la phase terminale du processus de formation. Elle exige de l'étudiant(e) une gestion plus autonome de son temps, plus de responsabilité.

Par l'approfondissement des connaissances dans les domaines abordés durant les deux premières années (cours théoriques), leur mise en oeuvre au travers de la méthodologie et dans les stages (cours d'application), l'étudiant(e) devra atteindre un niveau de compétence jugé suffisant et aussi faire la preuve d'être capable (travail de fin d'études) :

- - d'établir une relation professionnelle ;
- - d'analyser les situations rencontrées ;
- - de négocier ses interventions ;
- - d'assurer la responsabilité des actes professionnels posés ;
- - d'évaluer les résultats de son action et en retirer les enseignements.

Programme

Formation théorique relative à la profession

| | Vol. Horaire | Coefficient ³³ |
|---------------------------------------|--------------|---------------------------|
| Déontologie | 15 | 0,5 |
| Sociologie | 30 | 1 |
| Philosophie | 15 | 0,5 |
| Economie | 15 | 0,5 |
| Questions spéciales de droit européen | 15 | 0,5 |
| Supervision et recherches dirigées | 30 | 1 |

Méthodologie du service social et des sciences sociales

| | Vol. Horaire | Coefficient |
|---|--------------|-------------|
| Méthodologie fondamentale | 45 | 1,5 |
| Méthodologie spéciale (150 heures à choisir parmi différentes rubriques (voir liste annexe)). | | |

Activités d'intégration professionnelle

| | Vol. Horaire | Coefficient |
|-------------------------|--------------|-------------|
| Stage (70 jours) | 480 | 8 |
| Travail de fin d'études | | 10 |

Méthodologies spéciales

Objectifs :

Favoriser et développer une réflexion critique des problèmes sociaux d'une part (nature, causes, conséquences,...) et d'autre part, des réponses existantes ou qu'il serait souhaitable d'apporter.

Approcher des formes particulières que revêt la méthodologie du travail social dans différents terrains.

Les cours vont s'appuyer entre autres sur les expériences vécues en stage par les étudiant(e)s.

³³ Tous les examens sont cotés sur 20 points. Toutefois, pour le calcul du pourcentage, ils sont affectés d'un coefficient de pondération modifiant leur importance. En troisième année, le total est de 560 points dont 160 pour les activités d'intégration professionnelles et 200 pour le travail de fin d'études.

Programme au choix :

Il comporte 5 heures/semaine à choisir parmi les 18 intitulés ci-dessous.

Intitulés :

Questions spéciales de Droit
 Questions spéciales de psychologie
 Questions spéciales de sociologie de l'inadaptation
 Questions spéciales de sociologie urbaine et rurale
 Questions spéciales de psychosociologie des institutions
 Questions spéciales en santé mentale
 Méthodes et techniques de recherche
 Approche systémique
 Canaux de communication et travail social
 Travail social et maltraitance
 Travail social et toxicomanie
 Travail social et immigration
 Surendettement et médiation
 Pauvreté et précarité
 Travail social et personnes âgées
 Travail social et Aide à la Jeunesse
 Théories et modèles en médiation
 Informatique

Evaluation :

L'étudiant(e) devra prouver sa capacité à effectuer des recherches personnelles et à utiliser les acquis proposés. La cotation tiendra compte également de son assiduité et surtout de la qualité de sa participation.

I COMME INVENTAIRE

Les phases de l'apprentissage philosophique

Chacune de ces phases correspond plus précisément à un intitulé du dispositif :

- à la mise à distance du savoir commun correspond le cours de philosophie générale ;
- à l'acquisition critique et raisonnée de connaissances correspond le cours de philosophie morale ;
- à l'étude d'un objet correspond le cours de philosophie sociale ;
- enfin, le cours de philosophie du travail social propose une réflexion philosophique sur le « geste » professionnel.

Aller au-delà de l'illusion du savoir immédiat

Dans le cadre du cours de philosophie générale, le formateur met en œuvre avec les étudiants des méthodes permettant la déconstruction d'un discours, d'un préjugé. Il s'agit de les aider à la pratique du doute, doute à l'égard des évidences véhiculées tant par les discours environnants que par eux-mêmes.

Cette démarche est transférable à d'autres cours. Il s'agit de l'acquisition de cette capacité de rupture par rapport au sens commun spécifique, entre autres à l'ensemble des sciences humaines.

Ce cours est en quelque sorte « sans contenu ». Sont travaillées les capacités de distanciation, de raisonnement, en bref, un savoir-faire. Sont également travaillées des « fonctions logiques » telles que : l'induction/déduction, abstrait/concret, général/particulier, universel/particulier.

L'acquisition critique et raisonnée de connaissances

On ne peut pratiquer la philosophie en faisant table rase de l'apport diversifié des philosophes. Toutefois, le professeur ne vise nullement l'acquisition d'un savoir encyclopédique. Les différents courants sont abordés comme ensembles conceptuels interpellants ou en d'autres termes comme outils théoriques nécessaires pour une analyse plurielle de diverses questions morales. Soit, à titre d'exemple le thème de la responsabilité. Comment est-elle abordée dans le champ philosophique ? Corrélativement, comment l'étudiant se situe-t-il par rapport à un ou des discours philosophique(s) particulier(s) ? Le développement et la systématisation de cette recherche nécessitent l'usage des outils travaillés dans le cadre du cours de philosophie générale.

L'étude d'un objet : la philosophie sociale

Quelques questions sous tendent ce cours : Quels sont les enjeux sous-jacents aux représentations de la société ou aux représentations des relations entre l'individu et la société ? Seront abordés, par exemple, le thème de la modernité et les questions liées à ce choix, par exemple : « Comment peut-on parler d'une crise de la modernité » ? Le discours sociologique sera une ressource intellectuelle privilégiée pour travailler ce thème. Il ne sera pas utilisé de façon spontanée, mais critique. On recherchera les valeurs sous-jacentes à cette construction, les enjeux dans lesquels elle s'insère. Le même type de problématisation sera développé concernant d'autres thèmes, la justice sociale, par exemple.

L'approche philosophique du travail social : du geste à la réflexion philosophique

Le nombre d'heures attribuées à ce cours est relativement faible. Le formateur fonde sa démarche sur des situations tout à fait concrètes.

Nous citons quelques exemples : Qu'implique comme enjeu (x) philosophique(s) une modification récente de la loi sur le minimex ? Quelles conceptions de l'homme, de l'ordre social, quelles valeurs sont sous-jacentes à cette transformation qui de prime abord peut apparaître comme fondée et se justifiant d'un point de vue technique ?

La question du contrat ? Quelles conditions peuvent être requises pour construire un contrat ? A quelles idéologies renvoie la pratique contractuelle dans le travail social ? Quelles représentations sont ainsi véhiculées ? Que signifie le concept d'autonomie ?

La méthodologie mise en œuvre

Les ressources méthodologiques mises en œuvre sont diversement pondérées selon le cours (philosophie générale, morale, sociale, du travail social).

En philosophie générale,

sont pour l'essentiel travaillés les savoir-faire. Des aspects de la vie quotidienne, à savoir les opinions émises ou entendues, des jugements hâtifs constituent la matière première et sont l'objet d'une déconstruction réflexive. Les présupposés logiques à la base de constructions spontanées sont recherchés. Au travers de ce travail, sont mis en évidence des critères analytiques : la question du sens, des valeurs..., en bref, les critères qui permettent de dire d'un questionnement qu'il est d'ordre philosophique, qu'il apporte un plus, un enrichissement.

- La temporalité du cours est homogène

Il y a une combinaison de 2 méthodes de travail : l'une déductive, l'autre inductive. Ainsi, le professeur peut se fonder sur des articles de presse, sur l'actualité, sur une situation vécue, en bref, sur une « production spontanée ». A partir de là se construit un questionnement et une démarche réflexive. Par contre, un autre concept peut être abordé à partir d'un raisonnement déductif

- Les modes de fonctionnement

Pour l'essentiel, le cours se déroule face à l'ensemble du groupe. Toutefois, le titulaire essaye de développer l'interactivité. Par exemple, à partir d'une remarque ou d'une question posée par un étudiant, il essaye de provoquer des réactions critiques, un échange critique dans le groupe, il essaye de provoquer des contradictions. La difficulté majeure réside dans le fait que la discussion se limite le plus souvent à un nombre réduit d'étudiants.

Deux séances (6h) sont consacrées à un travail en sous-groupe, l'objectif étant d'amener les étudiants à construire une problématique.

En philosophie morale,

l'accent est, dans un premier temps, essentiellement placé sur la dimension « magistrale ». Il est demandé aux étudiants, conformément à l'optique du dispositif, de se positionner de manière réflexive et critique, par rapport à un système philosophique. La méthodologie acquise dans le cours de philosophie générale prend tout son sens. Rechercher les présupposés d'une théorie, confronter diverses approches sont autant de prérequis à la construction d'un point de vue philosophique.

- Du point de vue du contenu,

environ 4h1/2 sont consacrées à un panorama historique de la philosophie. Le but est de permettre aux étudiants de « pointer » les principaux auteurs. Les 40 heures suivantes sont composées de 3 temps. Le premier d'une durée de 6 h est consacré à l'étude de notions et concepts tels que la différence entre morale et éthique, la nature de la conscience morale, le

jugement moral, la pertinence de la philosophie morale par rapport aux sciences humaines, le droit et la religion.

La seconde partie est consacrée à l'étude de différentes conceptions de l'être humain, il s'agit plus précisément d'une anthropologie philosophique. Sont étudiés des courants tels que le matérialisme, l'existentialisme. Enfin, la 3^{ème} séquence, composée de 2 séances d'une heure trente, est consacrée à une analyse comparative des différentes approches étudiées. Par exemple, quels sont les points communs entre les approches déterministes et rationalistes ? Il s'agit dans cette dernière phase, d'ordonner ce qui a été étudié, de systématiser

- L'interactivité et le lien avec la vie quotidienne

Le contenu de ce cours est particulièrement important. Il s'agit en effet d'étudier un maximum d'informations. Le professeur met en œuvre le même style d'interpellation que celui développé dans le cours de philosophie générale. Il essaie de faire le lien avec l'expérience des étudiants. A titre d'exemple : « y a-t-il des rapports entre les médecines alternatives et la sensibilité écologique » ? Dans ce cours, il n'y a pas d'exercices individuels ou collectifs. Toutefois, le professeur réfléchit pour l'année à venir à la mise en œuvre de méthodes plus réactives.

- Les supports du cours

Les étudiants disposent d'un syllabus qui précise l'objectif poursuivi et présente avec quelques commentaires la ligne directrice.

En philosophie sociale,

le professeur aborde le thème de la crise de la modernité, à partir de la problématique d'Alain TOURAINE. Au travers de ce cours, est développé un éclairage réciproque entre les interrogations de ce dernier qui parfois sont très abstraites et le très concret de la quotidienneté des stages ou d'un investissement social.

Dans un premier temps, il étudie le cheminement de l'auteur et pose de multiples questions : Comment TOURAINE se situe-t-il par rapport à la modernité ? Quels sont les acquis positifs de celle-ci ? Dans une seconde phase, au travers de l'étude de ce sociologue, des matrices de questions sont développées concernant d'autres auteurs. Reprenons l'exemple donné. L'analyse que fait TOURAINE de la modernité amène à parler de l'historicisme qui est une phase de celle-ci et par conséquent à introduire à des auteurs tels HEGEL ou MARX. L'étude sous forme magistrale de certains aspects de ces œuvres suscite un questionnement sur des réalités contemporaines. Au terme de cette approche, les étudiants se voient soumettre quelques questions telles que : « HEGEL, aujourd'hui, c'est quoi ? la société civile, aujourd'hui, c'est quoi ? la société politique, c'est quoi ? Dans quelle mesure HEGEL peut-il nous aider à déconstruire le discours politique de Jean-Marie LE PEN ? Au fur et à mesure des analyses, on observe un effet cumulatif : « Qu'est-ce qui ressort d'une comparaison de la conception de la république de Jean-Jacques ROUSSEAU avec la conception Kantienne de l'état.

Dans un troisième temps, l'interrogation porte sur la crise de la modernité en politique, en écologie, etc. De par l'étendue de la réflexion, un choix doit être opéré. Durant l'année 2001-2002, la question de l'écologie fut plus particulièrement abordée. Cette année 2002-2003, la question travaillée est la suivante : « Dans quelle mesure les théories économiques, sociales et politiques (communautarisme, libetarisme, ou un auteur tel que RAWLS) s'inscrivent-elles dans la crise de la modernité ?

- La gestion du temps

Trente heures sont réservées à ce cours, un tiers avant le stage, les deux autres tiers après. Durant la seconde phase, la pratique de stage est valorisée, interrogée, questionnée. A titre d'exemples, la subjectivation chez TOURAINE, c'est quoi sur le terrain, « Comment se manifeste au travers de la pratique une logique instrumentale ? »

- Des travaux volontaires

Le professeur propose en cours d'année des travaux volontaires. Une séquence de cours terminés, il propose des questions relatives aux liens entre une situation vécue ou un concept et les notions étudiées. Par exemple, dans quelle mesure les états contemporains mettent en œuvre des concepts développés par HEGEL ?

Le cours de philosophie du travail social

est divisé en cinq séances de trois heures, chacune étant consacrée à l'étude d'un thème particulier lié au travail social. Les étudiants disposent au préalable de textes sur le thème à traiter. Ils doivent avant le cours dégager la structure du texte, les enjeux sous-jacents. Le cours est un temps de discussion et d'argumentation.

A titre d'exemple : « Dans quelle mesure le travail social peut-il être un facteur de réinsertion ? Des textes de MEDA, SCHNAPPER, VAN PARIJS peuvent servir de base à la réflexion. Ce cours est davantage conçu sur le mode d'un séminaire.

L'évaluation des compétences

En philosophie générale.

le professeur accorde une attention particulière à l'évaluation formative, au travers d'exercices proposés ou imposés. La correction des travaux permet de mettre en évidence les notions et méthodes incomprises, les insuffisances. Cette évaluation ne donne pas lieu à une cotation. Il y a en fin d'année, une évaluation sommative et certificative. Elle sera en cohérence avec les objectifs du cours ; à savoir l'acquisition de savoir-faire. Concrètement, les étudiants devront être capables de mettre en évidence des pré-supposés logiques, de construire des questions à caractère philosophique, d'élaborer une problématique, de conceptualiser une notion. Cette maîtrise a des limites liées au niveau d'études, aux objectifs de la formation et à la temporalité d'un examen écrit. Ils doivent faire la preuve de leur capacité de mettre en œuvre de façon cohérente et rigoureuse un processus réflexif non nécessairement subtil et nuancé. En effet, les étudiants ne maîtrisent pas encore des contenus. Ils doivent donc démontrer leur capacité à construire une démarche cohérente et rigoureuse. Les étudiants connaissent concrètement la manière dont se déroulera l'examen. Ainsi que cela s'est fait régulièrement au cours, au travers des exercices (évaluation formative), ils devront travailler une opinion. De par ce type d'exigence, l'examen est un écrit.

En philosophie morale.

il s'agit d'un examen oral composé de 2 parties. L'étudiant choisit librement un chapitre ou un thème étudié au cours. Il peut par conséquent préparer l'examen.

Les critères pris en considération par le professeur sont les suivants :

- utilisent-ils avec pertinence les notions étudiées ?
- peuvent-ils les faire jouer sur un contenu original. Par exemple, l'étudiant peut-il réfléchir sur la sociologie à partir du naturalisme ?
- peuvent-ils illustrer ce qu'ils disent à partir de situations concrètes. Par exemple, l'euthanasie ?

L'autre composante de l'examen est « plus classique ». L'étudiant choisit, au hasard, une question de synthèse ou un petit texte philosophique qu'il essayera d'analyser en se servant des outils étudiés.

En philosophie sociale,

les étudiants doivent apporter la preuve de leur capacité de construction d'une pensée originale basée sur l'apport du cours. Comment interpréter des phénomènes actuels à partir des concepts étudiés ? Comment analyser des situations concrètes à partir de théories philosophiques ? Quels sont les enjeux en termes de valeur sous-jacents à telle situation ?

C'est un examen oral. Les étudiants ont le choix entre 2 possibilités. Soit ils tirent au sort deux questions non préparées de même type que celles travaillées durant l'année, soit l'étudiant, en cours d'année manifeste son intérêt pour une partie du cours et le désire la travailler plus particulièrement. Il travaille un ouvrage, soumis au préalable au professeur, et qui est la base de l'examen. Seuls 2 ou 3 étudiants optent pour cette seconde formule.

En philosophie du travail social,

l'évaluation évolue.

Jusqu'en 2002, l'étudiant recevait lors de l'examen un texte abordant les enjeux philosophiques du travail social. Il lui était demandé de dégager les enjeux et de se positionner. En 2002, l'examen reposa sur les exposés d'un colloque sur les enjeux philosophiques du travail social organisé en 2002 par l'Institut Cardijn. Des questions telles que le rôle de l'état providence, le rôle du travail social, la pratique du contrat, la pratique du projet furent abordées. Sur base des questions développées en 2002, suite à ce colloque, les étudiants actuels choisiront chacun un thème. Ils disposeront des notes de cours, de références bibliographiques, d'internet pour traiter le thème retenu qui sera l'objet de l'examen.

P COMME ASPECTS PROFESSIONNALISANTS

Des contextes d'action significants

Systématiquement, le professeur fait le lien avec les problèmes ou les expériences, le plus souvent liées à l'apprentissage sur le terrain. Le caractère prosaïque de la quotidienneté et les politiques sociales et institutionnelles qui cadrent cette pratique sont l'objet d'une investigation philosophique. Il ne s'agit pas, et en cela réside un aspect professionnalisant, d'un cours de philosophie décontextualisé. Symétriquement, il ne s'agit pas de former des philosophes. Le projet structurant est d'inscrire la philosophie dans un projet de travail social.

Il y a donc une réciprocité entre l'implication liée à l'expérience et la construction d'une distance qu'offre le regard philosophique. Les questions du sens, des valeurs, de la justice, de l'éthique sont toujours posées.

Il nous semble également qu'au travers de ce type de démarche se met en œuvre, sur un mode pratique, une éthique de discussion et ce, de manière plus marquée dans le cadre du cours de philosophie du travail social.

La conceptualisation

Un impératif, une condition nécessaire de réussite du dispositif est l'acquisition par les étudiants de cette capacité de rupture avec le sens commun. Le refus de l'évidence, la pratique du doute, le principe de non-savoir, ne sont pas présentés abstraitement, mais se fondent et se travaillent à partir de la réflexion sur la pratique. Cette rupture n'est pas dissociable d'une exigence de conceptualisation : des termes tels que « contrat » « autonomie ».....sont l'objet d'éclairages à partir des jeux et enjeux sociaux dans lesquels ils s'inscrivent.

La mise en projet professionnel

Cette distanciation critique, la conceptualisation, la problématisation, le lien avec la pratique sont autant d'éléments attestant l'inscription de ce dispositif dans les objectifs de la formation et la préoccupation du titulaire de raisonner en termes professionnalisants. Il nous semble que deux écueils sont évités : d'une part le refuge dans une « suprême théorie » décontextualisée, d'autre part la redondance d'une parole vulgaire qui ne serait qu'un pâle reflet idéologique d'une pratique. Il y a à la fois, l'exigence de retour au geste, l'exigence d'étude critique de systèmes conceptuels et l'exigence méthodologique. L'entrecroisement de cette triple exigence est spécifique d'une exigence professionnalisante.

L'évaluation

L'auteur du dispositif combine les exigences et d'une évaluation formative et d'une évaluation certificative. La première prend toute son importance dans le cadre du cours de philosophie générale, ce qui est cohérent avec l'ensemble du dispositif et les objectifs assignés à ce cours de philosophie. Il importe de préciser que le professeur se différencie d'autres cours d'introduction à la philosophie générale. Certains formateurs, et cela peut se justifier, placent l'accent sur une histoire de la philosophie. Nous savons que dans le cadre des cours de philosophie morale et sociale, le professeur aborde un certain nombre d'auteurs. En philosophie générale, le professeur concerné développe une propédeutique, l'acquisition d'une capacité réflexive indispensable aux autres initiations. Dans un tel projet, l'évaluation formative est tout à fait indispensable. Elle se combine avec l'évaluation sommative qui n'évalue pas tant une somme de connaissances qu'une démarche analytique.

R COMME REFERENTS THEORIQUES

En philosophie générale

- CUVILLIER Armand, *Vocabulaire philosophique*, Le Livre de Poche, 1988.
- GRATELOUP Léon-Louis, *Problématiques de la philosophie*, Le Livre de Poche, 1995.
- HERSCH Jeanne, *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*, Folio, Gallimard, 1993.
- KUNZMANN Peter, BURKARD Franz-Peter et WIEDMANN Franz, *Atlas de la philosophie*, coll. Encyclopédies d'aujourd'hui, Le Livre de Poche, 1993.
- MEDINA José, MORALI Claude, DENIK André, *La philosophie comme débat entre les textes*, Magnard, 1993.
- TOZZI Michel, *Penser par soi-même*, Lyon, Chronique sociale, 1994.

En philosophie morale

- Pierre BLACKBURN, *L'éthique, Fondements et problématiques contemporaines*, Editions du Renouveau pédagogique, 1996.
- René COMOTH, *Aperçu des principales doctrines morales*, Dessain, 1971.
- Bruno LECLERCQ et Salvatore PUCCELLA, *Les conceptions de l'être humain Théories et problématiques*, Editions du Renouveau pédagogique, 1998.
- Michel METAYER, *La philosophie éthique Enjeux et débats actuels*, Editions du Renouveau pédagogique, 1997.
- Jacqueline RUSS, *La pensée éthique contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, Que sais-je ?

En philosophie sociale

- ARWSPERGER Ch. et Ph. VAN PARIJS, *Ethique économique et sociale*, La découverte, 2000.
- FERRY L., *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992.
- KRIEGEL B., *Propos sur la démocratie*, Paris, Descartes & Cie, 1994.
- LEFORT C., *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, 1986.
- MALHERBE J.-F., *Autonomie et prévention*, Montréal, Artel-Fides, 1994.
- ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale*, Paris, Seuil, 1995.
- RUSS J., *La marche des idées contemporaines*, Paris, A.Colin, 1994.
- RUSS J., *Les théories du pouvoir*, Paris, Le livre de poche, 1994.
- TOURAINE A., *La crise de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.
- TOURAINE A., *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997.

- VAN PARIJS Ph., *Qu'est-ce qu'une société juste ?* Seuil, 1991.

En philosophie du travail social

- ANSAY Pierre et GOLDSCHMIDT Alain, *Dictionnaire des solidarités*, Chronique sociale, EVO, 1998.
- AUTES Michel, *De l'assistance à l'insertion : les mutations de la politique des subjectivités* in *Quel social pour quelle société au XXIème siècle ?* L'Harmattan, 2001.
- AUTES Michel, *La relation de service identitaire, ou la relation de service sans services* in *Lien social et Politiques – RIAC*, 40, 1998.
- BEC Colette, *Politiques sociales : vers un changement de rationalité ?* in *Quel social pour quelle société au XXIème siècle ?* L'Harmattan, 2001.
- BOUAMAMA Saïd, *Paradoxes, enjeux et dérives du rapport citoyen/travailleurs sociaux dans le contexte de mondialisation* in *Quel social pour quelle société au XXIème siècle ?* L'Harmattan, 2001.
- BOUAMAMA Saïd, *Travail social et mouvement social* in *Les mutations du travail social*, revue *Contradictions*, n° 87, 1998.
- BREUVART Jean-Marie, *Y a-t-il une place pour l'éthique dans le travail social ?* in *Quel social pour quelle société au XXIème siècle ?* L'Harmattan, 2001.
- DELRUELLE Edouard, *L'humanisme, inutile et incertain ? Une critique des droits de l'homme*, Bruxelles, Labor, 1999, Coll. Quartier libre.
- DESCHAMPS Ivan, *Jalons pour une théorie dialectique du travail social* in DESCHAMPS Ivan, *Le travail social écartelé*, Fac.de Droit, FUNPN et Ed. Vie ouvrière, 1994.
- ETIENNE Michel, *La déduction herméneutique du travail social* in revue *Travailler le social*, n° 27-28, 2000.
- EWALD François, *Histoire de l'Etat providence*, Le livre de poche, 4222, 1996 (Grasset, 1986).
- FUNCK Jean-François, *Sécurité d'existence : droit ou contrat ?* in revue *Travailler le social*, n° 18-19, 1996-97.
- GAUCHET Marcel, *Essai de psychologie contemporaine. I. Un nouvel âge de la personnalité* in revue *Débat* n° 99, 1998.
- GRENIER Dominique, *La question de la justice sociale : fondement et actualité ?* in *Quel social pour quelle société au XXIème siècle ?* L'Harmattan, 2001.
- HAARSCHER Guy, *Philosophie des Droits de l'homme*, Ed. ULB, 1993.
- HANSOTTE M, *Les intelligences citoyennes*, De Boeck, 2002
- MARTEAU Eric, *Travail social et société salariale, une fonction politique historiquement produite* in *Les mutations du travail social*, revue *Contradictions* n° 87, 1998.
- MEDA Dominique, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995.
- MEDA Dominique et SCHNAPPER Dominique, *Vers la fin du travail ?* in revue *Sciences humaines* n° 78, 1997.
- RENAUD Gilbert, *Quel travail social à l'aube du XXIème siècle ?* in *Quel social pour quelle société au XXIème siècle ?*, l'Harmattan, 2001.

- RICOEUR Paul, *Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique* in RICOEUR Paul, *Le Juste 1.*, Ed. Esprit, 1995.
- RICOEUR Paul, *Le paradoxe de l'autorité.* in RICOEUR Paul, *Le Juste 2.*, Ed. Esprit, 2001.
- ROSANVALLON Pierre, *La nouvelle question sociale*, Seuil, 1995.
- SCHNAPPER Dominique, *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard, 2002.
- TOURAINE Alain, *Le Sujet* in TOURAINE Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Fayard, 1997.
- VAN PARIJS Philippe, *De la trappe au socle : l'allocation universelle contre le chômage* in revue *Travailler le social*, n° 18-19, 1996-97.
- VAN PARIJS Philippe, *Refonder la solidarité*, Le Cerf, 1996.
- VRANCKEN Didier, *Le crépuscule du social*, Bruxelles, Labor, 2002.

S COMME SYSTEME

Le dispositif de philosophie occupe une place importante dans la formation des assistants sociaux. Il totalise en effet 120 heures. Cette place devient centrale de par les objectifs poursuivis par le professeur.

D'une part, la rupture par rapport aux préjugés apparaît comme une priorité centrale. La réflexivité suppose une distanciation critique. Cette préoccupation est sous-jacente à l'ensemble des « cours théoriques » (sociologie, psychologie, économie, histoire,...)

D'autre part, la déconstruction philosophique et la construction de problématiques instauratrices trouvent un ancrage particulier lors de l'analyse de pratiques du travail social.